

# Les Echos

## d'Ottonville - Ricrange

Bulletin d'informations municipales n° 4

### EDITORIAL

#### *Billet d'humeur*

*La lecture récente d'un article concernant le chantier d'assainissement paru dans un journal local m'amène à réagir.*

*En premier lieu et concernant la sécurité sur le chantier, je tiens à signaler que le nécessaire a été fait durant toute la durée de l'interruption des travaux et qu'un suivi hebdomadaire avec visite sur le site a été réalisé avec un représentant de la DDAF, un employé de l'entreprise et au moins un représentant de la commune.*

*Ces visites étaient suivies, si nécessaire, d'actions correctrices de la part de l'entreprise.*

*Un autre élément de réflexion, à prendre en compte, est que cette suspension du chantier a permis à cette entreprise de bénéficier d'un sursis supplémentaire et peut - être de pérenniser des emplois. En effet son activité est prolongée jusqu'en mars.*

*Quant aux désagréments liés au chantier, il va falloir les supporter, sachant que la mise en conformité du réseau d'assainissement est un impératif dicté par les règlements européens, et qu'ils concernent toutes les communes de France.*

*J'en ai d'ailleurs informé les vaches qui transitent par cette rue, certaines m'ont meuglé leur indifférence au sujet de l'état de la chaussée, quant à d'autres elles ont continué à ruminer je ne sais quoi, peut - être leur mépris du genre humain.*

*Plus sérieusement je rappelle que la circulation reste interdite dans cette rue, durant toute la durée du chantier.*

*Le Maire, Gérard Simon.*

### AU SOMMAIRE

Invitations

L'APEOR et l'Art Floral

Résumé de la réunion du conseil municipal

Bois d'affouage

Divers rappels de civisme et vie communale

### Invitations

Les journées des dimanches 16 novembre et du 14 décembre sont à retenir dans vos agendas.

**Le matin du 16 novembre, la commémoration de l'Armistice de 1918** sera célébrée à 10 heures par un dépôt de gerbe au monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes à 10h30. Tous les concitoyens sont cordialement invités à se rassembler pour se remémorer ce qu'il s'est passé voilà tout juste 90 ans.

A midi tapante et sonnante, le **repas des anciens** sera servi dans cette même salle.

Le **14 décembre**, l'APEOR organise la **Saint Nicolas**. Le char de Saint Nicolas traversera la commune dans l'après midi (départ de Ricrange). Vers 16 heures, chocolat et vin chaud ainsi que des petits gâteaux seront offerts, à la salle des fêtes, par l'association, à tous les enfants et les villageois. Venez nombreux...

## Journée du 27 septembre organisée par l'APEOR

### Un jeu de piste très nature

C'est au cours de l'après-midi du samedi 27 septembre dernier que les enfants du village ont participé à un jeu de piste à la fois ludique et instructif. En effet, basé sur le thème de la protection de l'environnement, les différentes questions et épreuves proposées aux enfants avaient pour objectif de les sensibiliser à différents aspects environnementaux comme



par exemple le respect de la propreté de notre village, la préservation de la ressource en eau ou encore les énergies renouvelables. Du terrain de jeux aux ruches de M. Brettnacher, en passant par la cascade, cette journée s'est finalement achevée par un goûter bien mérité à la salle des fêtes du village. Pas de vainqueurs ni de vaincus. Le soleil radieux de cette belle après-midi d'automne aura été comme le clin d'œil de la nature envers cette belle initiative.

### La soirée couscous

Afin de récolter des fonds au profit de l'association l'APEOR, le comité a organisé une soirée couscous, animée par l'orchestre Asterix, à la salle polyvalente de Ottonville – Ricrange. Durant cette soirée, les participants ont pu apprécier ce repas préparé avec un très grand soin par Fatima Abbad. Bravo, à tous les bénévoles qui ont aidé à faire que cette soirée soit un franc succès.

### La récolte des pommes

Suite à la proposition du Maire de donner à l'APEOR les pommes du jardin du curé, une cueillette a été réalisée, le 4 octobre, par les enfants de l'école, aidés de leurs parents, des membres de l'APEOR et des élus. Ce ne sont pas moins de 3 tonnes de pommes qui ont été récoltées sous un soleil d'automne. Ces pommes, pressées à Volmerange les Boulay ont permis d'obtenir 600 litres de jus de qualité 100% Bio.



*«Il reste très peu de bouteilles à vendre, avis aux derniers amateurs»* précise Stephanie Zweifel, Présidente de l'APEOR, qui tient aussi à remercier *«toutes les personnes bénévoles qui croient aux desseins de l'APEOR et qui sont là pour les finaliser.»*

Le fruit de cette cueillette permettra à l'école Losson de concrétiser divers projets.

## Conseil municipal du 18 septembre 2008, en bref....

A la suite de la mise en place d'un accueil périscolaire, garant du maintien du second poste d'enseignant dans notre commune, un **emploi à mi-temps a été créé** afin d'assurer à la fois la prise en charge du périscolaire et l'entretien de l'école-mairie

Le **prix du bois d'affouage** a été fixé à 5€ le stère. Ce prix pourra être éventuellement révisé selon le coût des prestations de l'ONF

7470€ hors taxes : c'est le coût programmé des travaux d'**insonorisation de la salle communale** afin de garantir plus de tranquillité aux riverains et une meilleure qualité sonore aux "fêtards"

Le chantier de réfection du réseau d'assainissement reprendra dès le 29 septembre.

Grâce à votre générosité, la vente des brioches de l'amitié, a rapporté la somme de 455 euros.

Par ailleurs, Michèle Rangoni et Daniel Masciola, conseillers municipaux bénévoles pour cette opération, tiennent à mettre en valeur l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Un grand merci à vous tous.

## Repas dansant de l'Art Floral

Dimanche 12 octobre à midi l'Art Floral a servi un repas, copieusement préparé par 7 de ses membres, pour 70 personnes. Il s'en est suivi un après midi détente et dansant, orchestrée par Denis et Véronique Guldner. *«C'est pour répondre à la demande des personnes âgées que ce repas s'est déroulé en milieu de journée, contrairement à ce qui se faisait traditionnellement.»* confie Karin Diedrich.

Merci à cette association qui permet aux villageois de passer de bons et conviviaux moments.

## Ramassage des ordures ménagères

En raison du 11 novembre, jour férié, le camion poubelle effectuera sa tournée le 12 novembre.

## Bois d'affouage

Par délibération en date du 18.09.08 le conseil avait fixé le prix du bois d'affouage à 5 € le stère.

Toutefois l'ONF demande à présent une rémunération supplémentaire de 1,60 € HT par stère pour la matérialisation des lots, et 0,90 € HT pour la réception et le dénombrement desdits lots. Cela représente environ une majoration de 3 € TTC par stère de bois de chauffage ainsi que des ramilles.

Il faut savoir que l'ONF perçoit par ailleurs 12% sur tous les revenus de la forêt (location de la chasse, vente des bois). Auparavant ces prestations n'étaient pas facturées et étaient incluses dans ces 12 %. Nous sommes conscients que répercuter cette prestation sur le prix d'un stère représente une augmentation de 60%. Soucieux de votre budget et afin de maintenir le prix du stère au niveau fixé, le conseil a pris la décision de ne pas confier cette prestation à l'ONF. **Ainsi cette tâche sera réalisée cette année par la commission de la forêt qui matérialisera les lots bénévolement pour ne pas grever le prix du bois de chauffage.**

La réception des lots sera faite par l'ONF pour garantir la neutralité de la procédure et éviter tous sujets de discorde.

## Insolite



Mardi 4 novembre, le camion poubelle Véolia, qui effectue le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères dans la commune, s'est retrouvé embourbé.

De 8h30 jusqu'à midi, il était immobilisé sur l'accès provisoire, réalisé par l'entreprise Becker, reliant la rue de Guérange à la rue longeant le ruisseau (cf. Les Echos n°3), initialement prévu pour faciliter l'accès aux riverains pendant les travaux d'assainissement. Cette voirie est devenue quasiment impraticable en raison des conditions météorologiques et des nombreux passages de véhicules "lourds". Il a fallu l'intervention d'un engin spécial de dépannage pour libérer le camion d'ordures ménagères, qui a pu, avec quelques heures de retard, continuer sa tournée.

## Le brûlage des déchets verts

Les feux allumés par les particuliers pour éliminer les déchets verts de leur jardin (feuilles, bois, brindilles, herbes...) gênent souvent le voisinage : fumée, odeur, etc.

"Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit" (Article 84 de l'arrêté préfectoral du 05 août 1981 portant règlement sanitaire départemental).

Les particuliers disposant d'un jardin d'agrément ou d'un potager peuvent s'équiper d'un composteur individuel.

La déchetterie permet aux particuliers de se débarrasser de leurs déchets verts sans qu'il y ait besoin d'un recours au brûlage.

Toutefois en saison hivernale et uniquement, soit du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, période de l'année particulièrement propice à la taille des arbres et des haies, il sera autorisé de brûler exclusivement les branches, et les rémanents de taille à une distance d'au moins de 100 mètres de toutes habitations.

**RAPPEL DES HORAIRES D'ACCES DE LA DECHETTERIE**, route de Brecklange à BOULAY

Les lundis et vendredis de 14 à 18h

Les mardis, mercredis et samedis de 10h00 à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche de 10h00 à 12h30

## Le gilet de sécurité

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008 le port d'un gilet de sécurité devient obligatoire pour tout cycliste circulant hors agglomération la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante (pluie, brouillard, à la tombée du jour). Cette consigne ne se substitue pas à un bon éclairage. Les réverbères dans un village laissent des zones d'ombre, diverses compagnies d'assurance préconisent aux cyclistes de se munir d'un gilet de sécurité même dans l'agglomération. Etre bien vu, c'est essentiel pour sa sécurité à vélo.

## Inconscience ou ignorance !!!

Il est tout à fait inadmissible que certaines personnes et surtout des adolescents sans permis de conduire bien sûr, utilisent des engins motorisés du type à quatre roues "Quads" qui pour certains ne sont même pas homologués pour être utilisés sur la voie publique. Car en effet aux vues des comportements de certaines personnes qui semblent ignorer le code de la route, (vitesse, protection de sécurité, casque) en tant que Maire de la commune, je suis obligé de faire respecter la sécurité pour les habitants, je me dois d'en informer la gendarmerie de Boulay qui va dorénavant contrôler ce genre d'agissements.

## Halte aux bruits

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci - après :

### LES JOURS OUVRABLES :

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

### LES SAMEDIS :

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00

### LES DIMANCHES :

de 10 h 00 à 12 h 00

### JOURS FERIES :

Les travaux bruyants sont interdits sauf dérogation demandée préalablement en mairie.

## Carte communale

Dans le cadre de la modification de la carte communale, le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition le lundi 10 novembre, ainsi que les jeudis 27 novembre et 12 décembre de 15 h 00 à 18 h 00 pour recevoir vos remarques concernant la modification du périmètre constructible.

## Balayeuse... le retour !

Après une trop longue et zen période de convalescence dans un atelier de réparation (8 mois), la balayeuse, reprendra du service dans les rues de notre commune. Grâce à la bonne volonté et à quelques heures de travail du président de la CUMA et de son frère . Nous les en remercions fortement pour le service qu'ils ont bien voulu nous rendre.